

# BAISSE DE LA NATALITÉ, VRAI OU FAUX PROBLÈME ?

LES DOSSIERS DU CERCLE DE L'ÉPARGNE  
FÉVRIER 2024

<b>DES RÉSULTATS DÉMOGRAPHIQUES À INTERPRÉTER AVEC PRUDENCE ET NUANCE .....</b>	<b>2</b>
Un ralentissement de la croissance de la population française .....	2
Une baisse de la natalité assez logique .....	4
Une normalisation de l'indice de fécondité en France .....	5
Une progression légèrement plus rapide que prévu de la mortalité .....	7
Une progression moins rapide de l'espérance de vie .....	8
Un cinquième de la population en France a plus de 65 ans .....	10
Le vieillissement démographique, phénomène mondial .....	11
<b>QUELLE POPULATION POUR LA FRANCE D'ICI 2070 ? .....</b>	<b>12</b>
Une diminution de la population attendue d'ici le milieu du siècle .....	12
Le vieillissement incontournable de la population française .....	13
Des conséquences économiques et sociales plurielles .....	15
<b>LES POLITIQUES FAMILIALES EN EUROPE .....</b>	<b>17</b>
Une comptabilité délicate des dépenses en faveur des familles .....	18
Un lien difficile entre dépenses familiales et natalité .....	18

## Baisse de la natalité, vrai ou faux problème ?

Le Président de la République a, lors de sa conférence de presse du 16 janvier, évoqué la nécessité d'un « réarmement démographique ». La baisse de la natalité constatée ces dernières années met-elle en danger la France ? Ce débat est une antienne dans notre pays. La réminiscence de l'entre-deux-guerres, marqué par un violent déclin démographique, demeure vive. Si aujourd'hui, les enjeux militaires apparaissent moindres que dans les années 1930, la question démographique est tout à la fois économique, sociale et identitaire. Au-delà de ces considérations, les pouvoirs publics ont-ils les moyens d'infléchir la courbe des naissances sachant que celles-ci obéissent à de multiples facteurs qui ne sont pas, loin de là, qu'économiques ?

### DES RÉSULTATS DÉMOGRAPHIQUES À INTERPRÉTER AVEC PRUDENCE ET NUANCE

#### Un ralentissement de la croissance de la population française

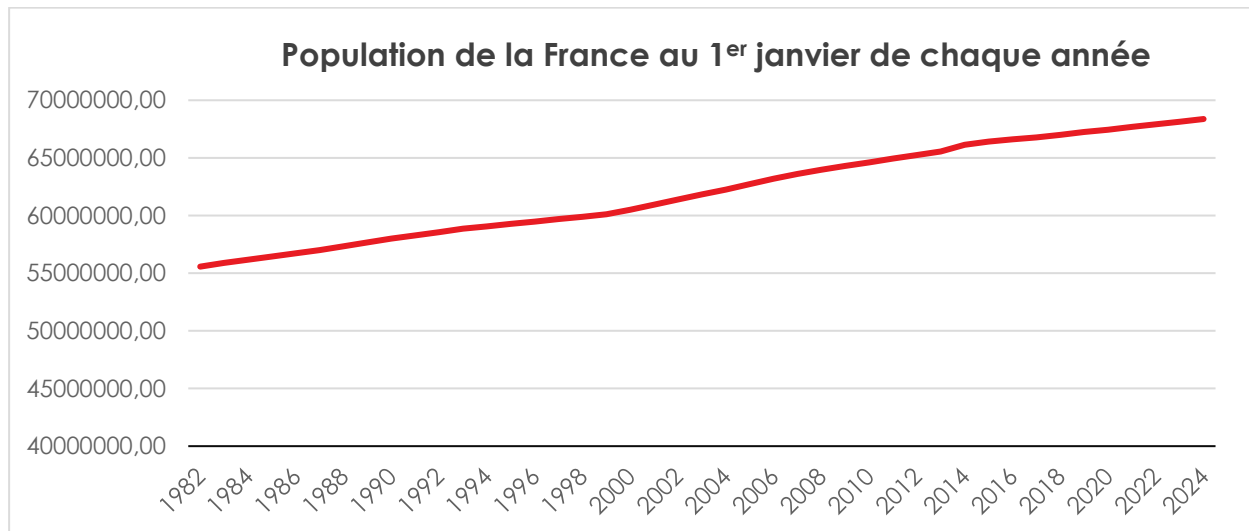
Au 1<sup>er</sup> janvier 2024, la France comptait, selon l'INSEE, 68,4 millions d'habitants. 66,1 millions résident en France métropolitaine et 2,2 millions dans les cinq départements d'outre-mer. La population a ainsi augmenté

de 0,3 % sur un an, comme en 2022. En quarante ans, elle a progressé de plus de 12 millions. Cette progression est de plus en plus liée au solde migratoire, le solde naturel s'affaiblissant. La France a connu une contraction du nombre de naissances en 2023 après un léger rebond en 2021 et 2022. Dans les autres pays européens, la baisse de la natalité est intervenue un an avant la France. Elle s'inscrit dans un processus de baisse de l'indice de fécondité qui rejoint progressivement le niveau moyen de l'Union européenne, autour de 1,4-1,5. La fin de l'exception démographique de la France semble se concrétiser. Si l'espérance de vie augmente légèrement, le nombre de décès reste à un niveau élevé.

L'année 2023 confirme une baisse sensible de la natalité. Le remplacement des générations s'éloigne d'année en année. Ce phénomène qui n'est pas spécifique à la France n'est pas sans conséquence sur la croissance potentielle du pays. Moins de naissances, c'est dans un quart de siècle moins d'actifs sur le marché du travail et donc moins de croissance. Ces difficultés sont accentuées par le nombre de retraités qui est

amené à progresser jusqu'au milieu du siècle. Il s'élevait à 17 millions en 2022 et devrait atteindre 23 millions en 2050. Le rétrécissement de la population active pose des

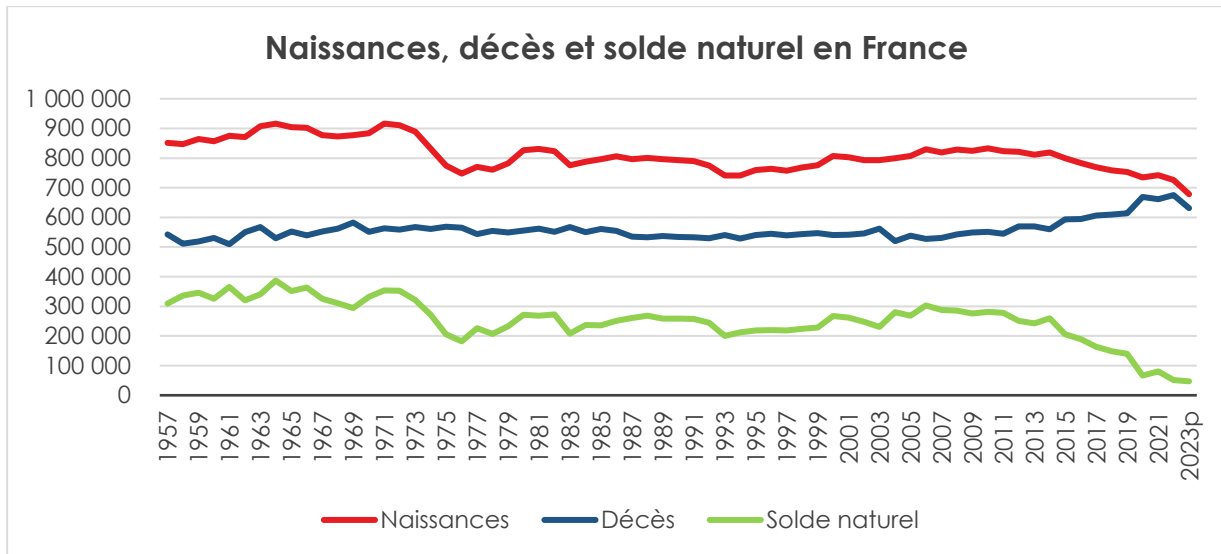
problèmes en matière de financement de la protection sociale et cela d'autant plus que les gains de productivité se font de plus en plus rares.



Cercle de l'Épargne – données INSEE

Le rythme de croissance de la population tend à ralentir. Il était de +0,4 % pour les années 2019 à 2021, contre +0,5 % entre 2017 et 2018. En 2023, le solde naturel, c'est-à-dire la différence entre les nombres de naissances et le nombre de décès enregistrés sur l'année, est de +47 000, son plus bas niveau depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale. Ce solde

est en baisse régulière depuis 2007. Il s'était contracté en 2020 en lien avec l'épidémie de covid qui avait accru le nombre de décès et diminué le nombre de naissances. Depuis, il n'a jamais retrouvé son niveau d'avant crise sanitaire. Le solde migratoire a été estimé, en 2023, de son côté, à +183 000 personnes.



p : provisoire

Cercle de l'Épargne – données INSEE

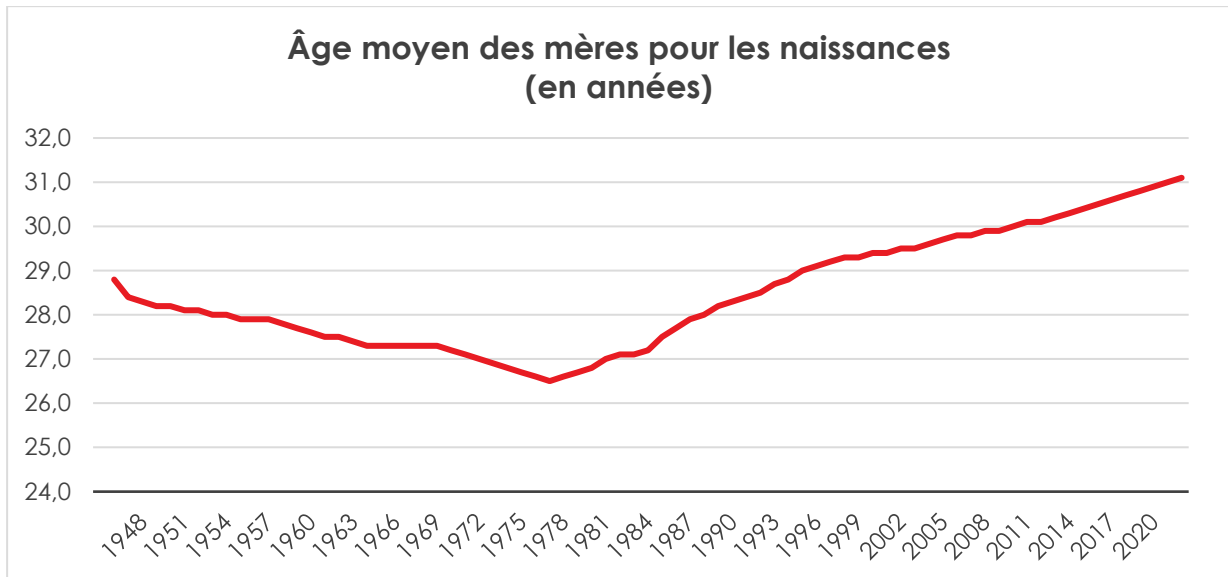
La baisse du solde naturel s'explique par une augmentation du nombre des décès provoquée par le vieillissement de la population et par une mortalité accrue directement et indirectement par le covid (retard dans les dépistages et maintien d'une surmortalité liée à la persistance du covid).

### Une baisse de la natalité assez logique

En 2023, le nombre de naissances s'est élevé à 678 000. Ce nombre baisse de 6,6 % par rapport à 2022. Depuis 2011, les naissances ont été chaque année moins nombreuses, à l'exception d'un rebond en 2021, année post-covid. La baisse de la natalité tend à s'accélérer. Entre 2014 et 2019, elle n'était que de 1,6 % en moyenne par an et de 2,2 %

en 2022. Le nombre de naissances est, en 2023, inférieur d'environ 20 % à son niveau de 2010.

Dans les années 2000 et 2010, la natalité a été portée en France par l'augmentation du nombre de naissances pour les femmes de plus de 30 ans voire de plus de 35 ans. En 2023, l'âge moyen à la maternité s'élève à 31,0 ans, contre 29,5 ans vingt ans plus tôt. Ce phénomène de rattrapage est arrivé à son terme. Par ailleurs, les femmes qui ont des enfants sont celles qui sont nées dans les années 1990 avant le petit baby-boom du changement de siècle. Ainsi, une remontée du nombre de naissances devrait intervenir mécaniquement dans les prochaines années avec l'arrivée à l'âge de la maternité de ces générations plus nombreuses.

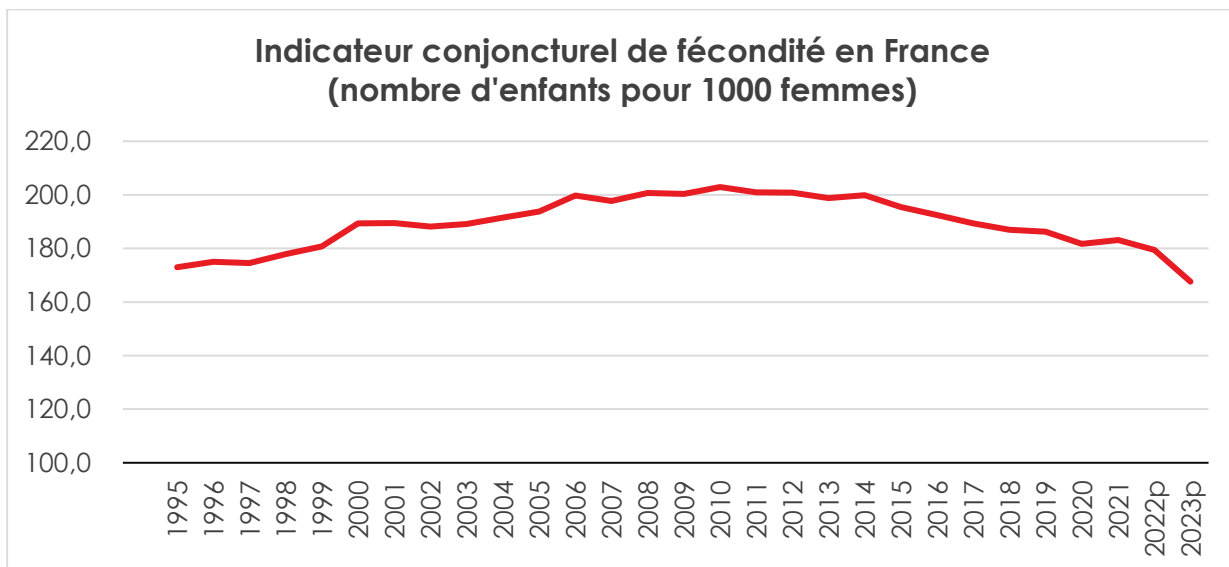


Cercle de l'Épargne – données INED

### Une normalisation de l'indice de fécondité en France

L'évolution du nombre de naissances est déterminée d'une part, par le nombre de femmes dites « en âge de procréer », et d'autre part, par leur fécondité. Entre 2010 et 2016, la baisse du nombre de naissances était la conséquence à la fois d'une baisse de la population des femmes et de leur fécondité. De 2016 à 2023, la population féminine âgée de 20 à 40 ans est globalement stable. Les baisses récentes du nombre de naissances s'expliquent donc principalement par le recul de la fécondité. L'indice conjoncturel de fécondité qui en France s'est longtemps situé entre 1,8 et 2 dans les années 2000 et 2010 est passé à 1,68 enfant par femme en 2023. En 2010, il s'élevait à 2,03. Il faut remonter à 1993-1994 pour retrouver un niveau

aussi bas que celui observé en 2023. L'indice de fécondité des femmes de moins de 30 ans continue de baisser comme c'est le cas depuis plus de 20 ans. Cette diminution s'est accentuée depuis 2015, et encore davantage en 2023 (9,2 enfants pour 100 femmes de moins de 30 ans en 2023, contre 10,0 en 2022). Ces dernières années, la baisse est marquée pour les jeunes femmes âgées de 30 à 34 ans. Leur taux de fécondité a atteint un niveau inconnu depuis 1999 (11,5 enfants pour 100 femmes de cette tranche d'âge en 2023). L'indice de fécondité des femmes de 35 à 39 ans qui était proche de 7 enfants pour 100 femmes depuis 2017 est passé à 6,8 en 2023. L'indice de fécondité des femmes de 40 ans ou plus, en hausse depuis le milieu des années 1980, stagne.



p : provisoire

Cercle de l'Épargne – données INSEE

En 2021, la France demeurait néanmoins le pays de l'Union européenne le plus fécond avec la Tchèque (indice de fécondité de 1,83), suivie par la Roumanie (1,81). Trois pays ont des indices de fécondité inférieurs à 1,3 (Malte, l'Espagne et l'Italie). L'Allemagne était en position intermédiaire avec un indice de 1,58 en 2021, contre une moyenne de 1,53 pour l'ensemble de l'Union. En 2022, plusieurs pays européens ont connu une forte diminution de leur fécondité. L'indice de fécondité a baissé en Tchèque à 1,62 et en Roumanie à 1,71. Il a baissé également en Allemagne (à 1,46 en 2022), ainsi qu'en Suède (de 1,67 en 2021 à 1,52 en 2022).

La fécondité en France tend à revenir progressivement dans la moyenne

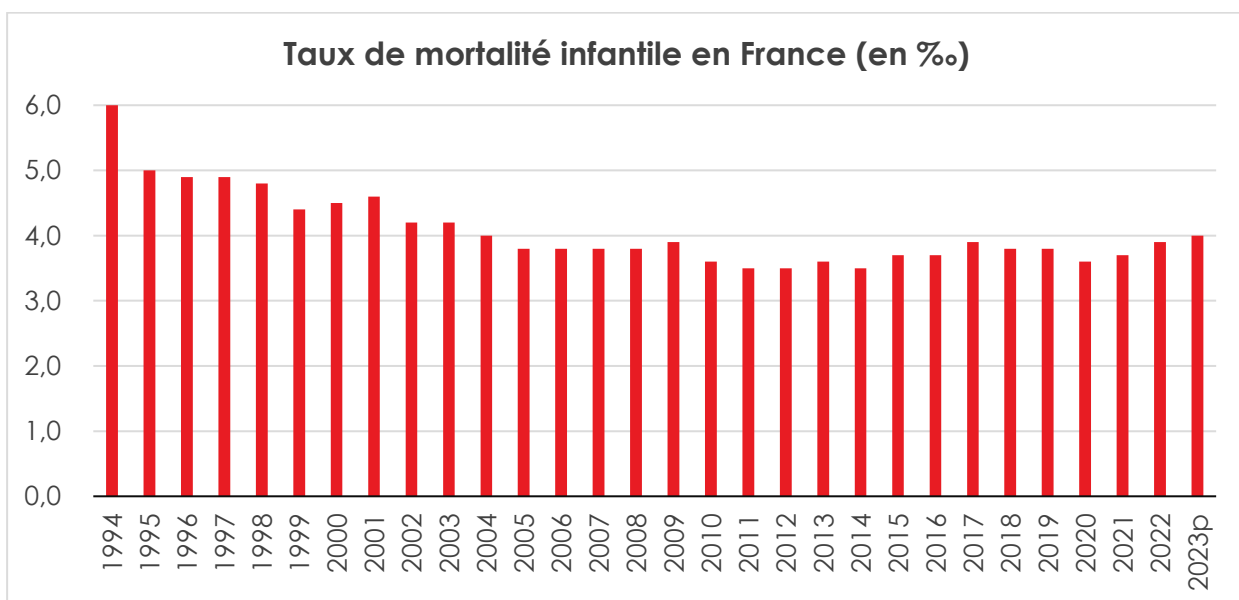
européenne. Longtemps, la famille type comportait, en France, au moins deux enfants quand c'était plutôt un dans les autres pays. Le déclin démographique de l'entre-deux-guerres et la honteuse défaite de 1940 ont créé un choc dans le pays qui a perduré jusque dans les années 1970. Le baby-boom a été plus important en France que dans le reste de l'Europe. La fécondité a été également accrue par l'arrivée d'une population immigrée jeune. Si le taux de fécondité des jeunes femmes d'origine étrangère est légèrement supérieur à celui des autres femmes, la convergence est rapide et marquée dès la deuxième génération. Cette convergence explique également la baisse de la fécondité constatée ces dernières années.

## Une progression légèrement plus rapide que prévu de la mortalité

L'épidémie de covid a occasionné une progression de la mortalité. Depuis, celle-ci n'a pas retrouvé son niveau de 2019. Le vieillissement de la population occasionne une progression naturelle de la mortalité à laquelle s'ajoute une surmortalité due aux épidémies (covid, grippe) et aux événements climatiques. Avant même la crise sanitaire, la mortalité était en hausse. Entre 2004 et 2014, le nombre de décès augmentait de 0,7 % par an puis de +1,9 % entre 2014 et 2019. En 2020, avec l'épidémie de covid, le nombre de décès a augmenté de 9 %. En 2021, un recul a été enregistré mais le nombre de décès a été supérieur de plus de 50 000 par rapport au niveau

de 2019. En 2022, le nombre de décès repart à la hausse à 675 000. En 2022, la France avait dû faire face à une résurgence de l'épidémie de covid (variant Omicron) et à une sévère épidémie de grippe. Par ailleurs, trois canicules avaient occasionné une augmentation de la mortalité. En 2023, les conditions climatiques ont été plus clémentes réduisant le nombre de décès (-6,5 % par rapport à 2022 soit 631 000 décès). Par rapport à 2019, le nombre de décès reste, en 2023, supérieur de 3 %.

En 2023, le taux de mortalité infantile est de 4,0 décès pour 1 000 naissances vivantes. Après avoir reculé très fortement au cours du vingtième siècle, ce taux ne baisse plus depuis 2005 et tend même à légèrement augmenter.



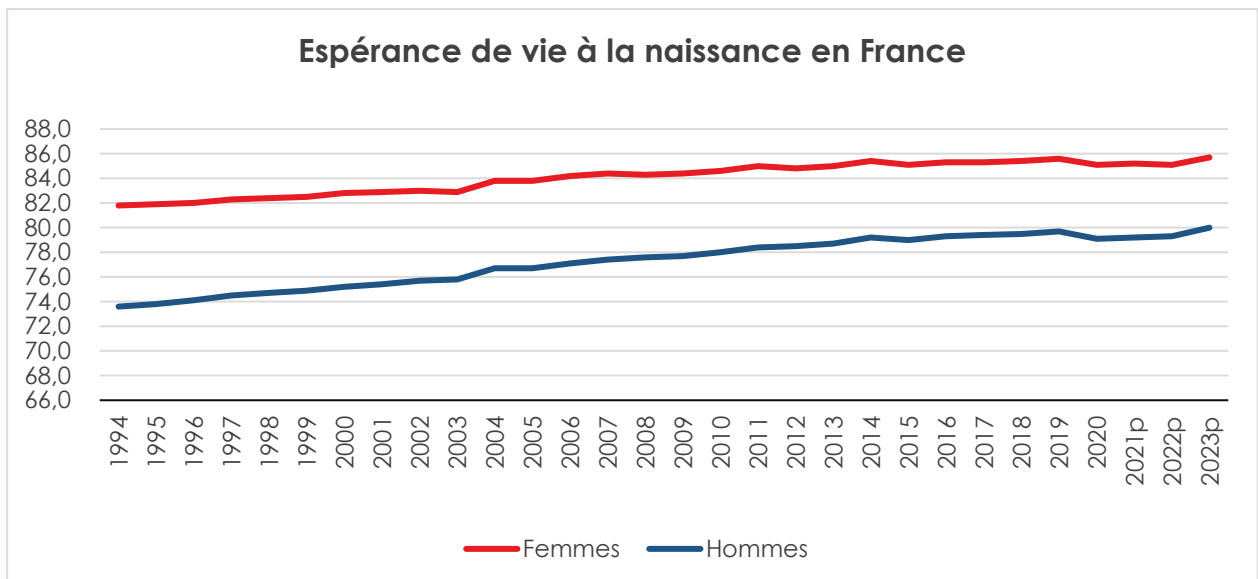
p: provisoire

Cercle de l'Épargne – données INSEE

## Une progression moins rapide de l'espérance de vie

En 2023, l'espérance de vie à la naissance s'élève à 85,7 ans pour les femmes et atteint 80,0 ans pour les hommes. Par rapport à 2022, l'espérance de vie est en augmentation de 0,6 an pour les femmes et de 0,7 an pour les hommes. Entre 2000 à 2009, l'espérance de vie augmentait en moyenne de 0,2 an par an pour les femmes et de 0,3 an pour les hommes, puis à un rythme

ralenti de 0,1 an pour les femmes et 0,2 an pour les hommes dans la décennie suivante. L'espérance de vie des femmes est dans les faits stable depuis 2013. L'espérance de vie reflète les conditions de mortalité de l'année ; elle avait fortement baissé en 2020, du fait de la crise sanitaire, et était restée inférieure à son niveau de 2019 les deux années suivantes. En 2023, elle dépasse son niveau pré-pandémique.



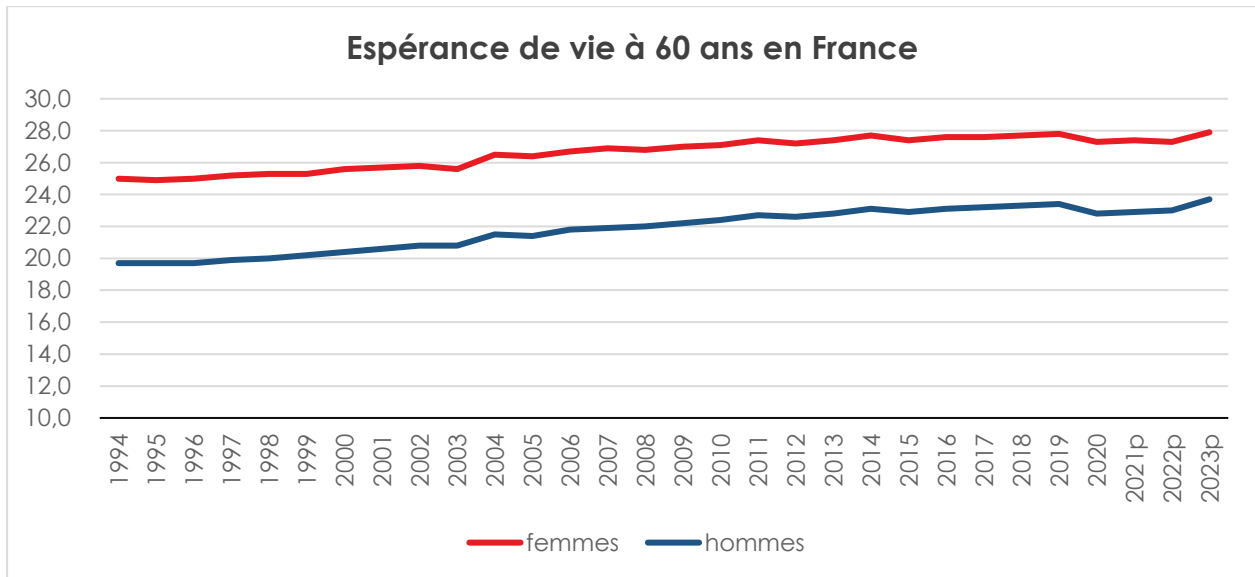
p : provisoire

Cercle de l'Épargne – données INSEE

L'espérance de vie à 60 ans augmente également entre 2022 et 2023 et retrouve un niveau supérieur à celui de 2019 : elle est de

27,9 ans pour les femmes (soit +0,1 an par rapport à 2019) et de 23,7 ans pour les hommes (+0,3 an).



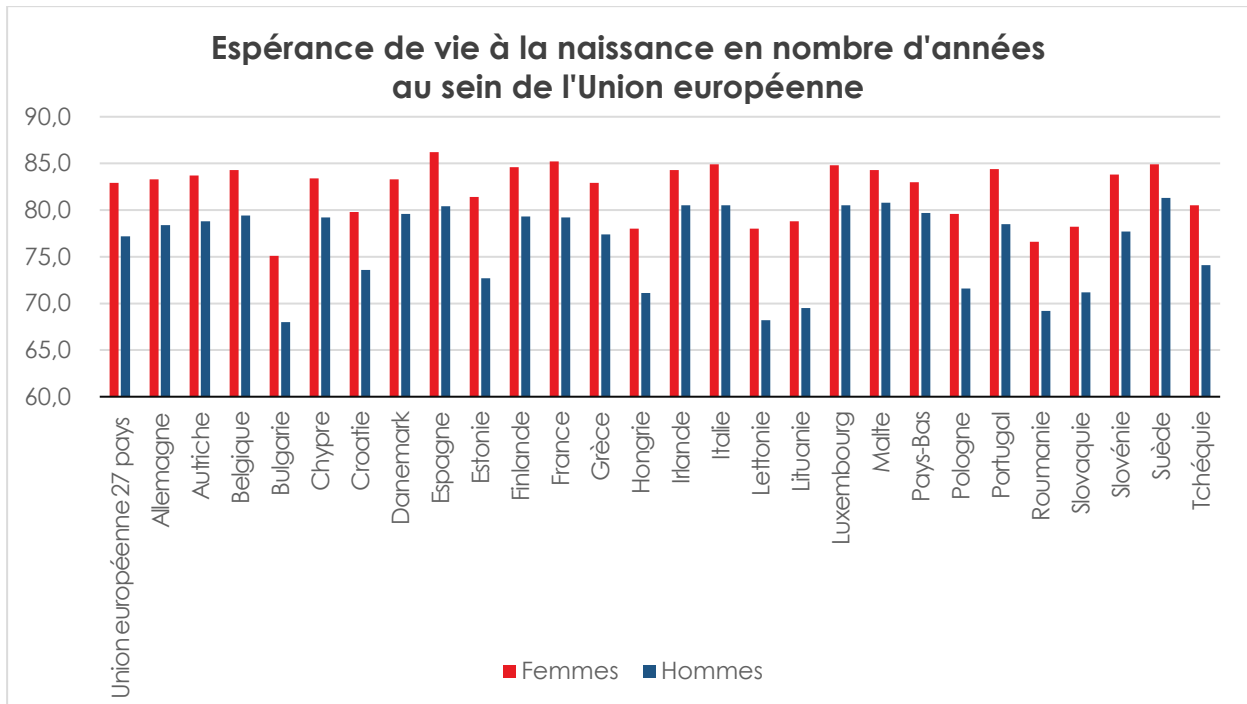


P : provisoire  
Cercle de l'Épargne – données INSEE

Depuis le milieu des années 1990, l'espérance de vie à la naissance croît moins vite pour les femmes que pour les hommes, réduisant ainsi l'écart entre les deux sexes qui est désormais de 5,7 ans.

En 2022, l'espérance de vie des femmes est, en France, supérieure à

la moyenne européenne (85,1 ans, contre 83,4 ans en Union européenne). Les femmes vivent le plus longtemps en Espagne (85,9 ans). L'espérance de vie des hommes atteint 79,3 ans en France, contre 78,0 dans l'Union ; elle est la plus élevée en Suède, à 81,5 ans.

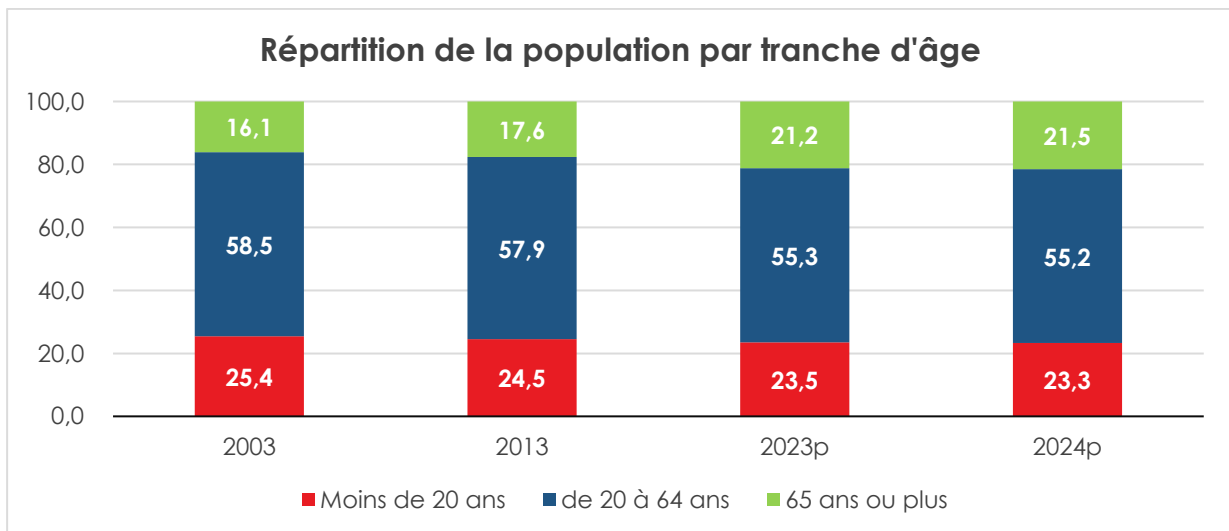


Cercle de l'Épargne – données INSEE

### Un cinquième de la population en France a plus de 65 ans

En France, 21,5 % des habitants ont 65 ans ou plus. Cette proportion

augmente depuis plus de trente ans. Les personnes âgées de 75 ans ou plus représentent une personne sur dix en France (10,4 %). Ce taux était de 9 % en 2013.



p : provisoire

Cercle de l'Épargne – données INSEE

Au sein de l'Union européenne, les personnes de 65 ans ou plus représentent 21,1 % de la population, contre 18,0 % en 2012 et 16,0 % en 2002. Leur part est supérieure à 23 % en Italie, au Portugal et en Finlande en 2022.

### **Le vieillissement démographique, phénomène mondial**

En Europe, la natalité n'a pas retrouvé son niveau d'avant pandémie. Le nombre des naissances est en recul dans tous les pays. En 2022, la Grèce enregistre le plus faible nombre de naissances sur ces quatre-vingt-dix dernières années. En 2022, le nombre des naissances en Italie est passé sous la barre symbolique des 400 000 pour s'établir à 393 000, le chiffre le plus bas depuis 1861, date de l'unification du pays. L'indice de fécondité est désormais de 1,24 dans le pays, le taux le plus faible de l'Union européenne. Un quart des femmes nées dans les années 1990 n'auront pas d'enfant dans la péninsule. En Allemagne, le taux de fécondité en recul en 2022 demeure néanmoins supérieur à son niveau de 2000 (1,38). En ne retenant que les femmes de nationalité allemande, l'indice est de 1,36 en 2022. Le nombre de naissances a été, en 2022, de 738 000, soit 7,1 % de moins qu'en 2021. Les premiers chiffres de 2023 confirment la tendance avec un nouveau recul de 7,4 % du nombre de naissances. L'Allemagne qui comptait 84,3 millions d'habitants en 2022

contre un peu moins de 70 millions au début des années 50, aurait, sans l'arrivée d'immigrés, enregistré une baisse de sa population dès 1972.

Ce phénomène de baisse de la natalité concerne également des pays émergents. En Colombie, L'indice de fécondité en 2022 n'était plus que de 1,85 enfant par femme. Cet indice était de 4 en 1980. En Thaïlande, le nombre de naissances est désormais inférieur à celui des décès après avoir enregistré un recul de 30 % en 10 ans. En Iran, il n'est que de 1,7. En Corée du Nord, il serait passé sous le seuil de renouvellement des générations, soit 2,1 enfants par femme. Il est néanmoins nettement au-dessus de celui de la Corée du Sud (0,7). Ce pays pourrait voir sa population diminuer de 15 millions dans les cinquante prochaines années. Selon les dernières projections de l'institut public Statistics Korea, le pays ne comptera plus que 36 millions d'habitants en 2072 contre 51,6 millions actuellement. Du fait de la faiblesse du nombre de naissances, près de 48 % des habitants du pays auront alors 65 ans ou plus, contre 18 % actuellement. L'indice de fécondité chinois est de 1,1. La population chinoise enregistre depuis plusieurs années une baisse. 297 millions de Chinois avaient, en 2023, plus de 60 ans, soit environ 21,1 % du total. Ils devraient être plus de 400 millions d'ici 2035, selon certaines projections. Les États-Unis (335 millions d'habitants) font

exception. Le solde naturel a commencé à rebondir depuis 2022, et cette tendance s'est accélérée en 2023, avec la fin du covid. L'accroissement de la population dû à l'écart entre les naissances et les décès s'est en effet élevé, selon les premières estimations, à 531 400 en 2023. Le nombre de naissances a été, en 2023, de 3,66 millions en légère baisse par rapport à 2022 (3,68 millions), mais en nette hausse par rapport à 2021 (3,58 millions). Dans les années 2010, le nombre de naissances était de 3,8 millions par an. L'afflux d'immigrants permet jusqu'à présent de compenser la baisse de la natalité.

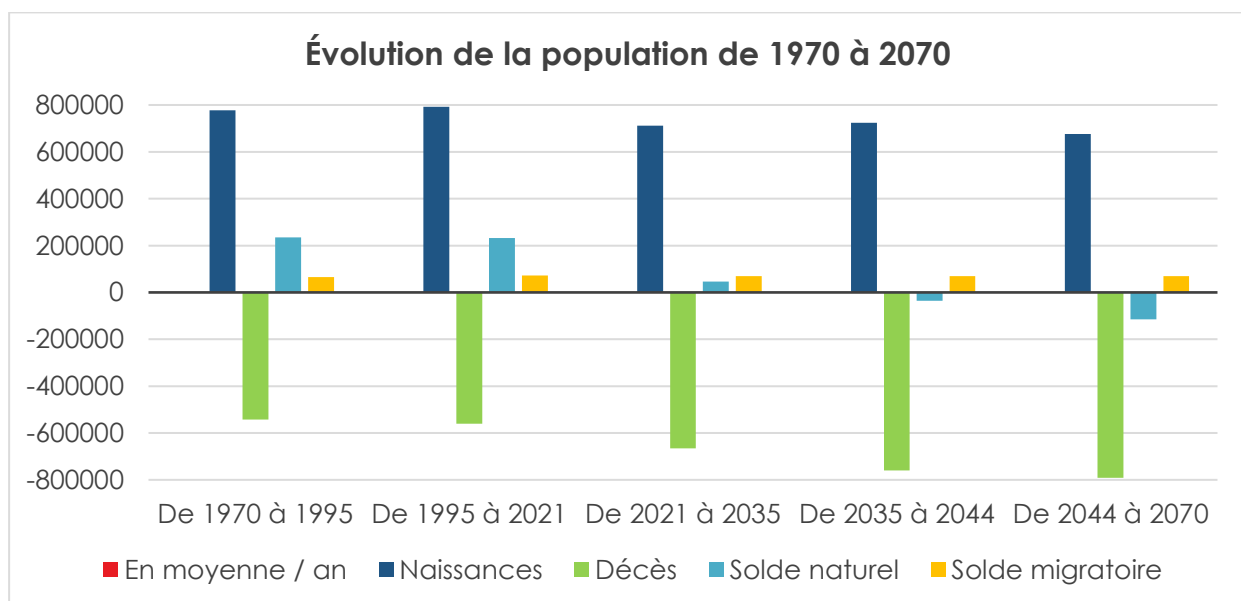
### QUELLE POPULATION POUR LA FRANCE D'ICI 2070 ?

D'ici 2070, la population augmenterait de moins en moins vite

en raison du recul de solde naturel en lien avec le tassement des naissances et l'augmentation des décès. Si la tendance des dernières années se confirmait, le scénario central de l'INSEE devrait être revu à la baisse. Quoi qu'il arrive, le vieillissement de la population devrait s'accélérer dans les prochaines années.

### Une diminution de la population attendue d'ici le milieu du siècle

Au 1<sup>er</sup> janvier 2070, la France est censée compter 68,1 millions d'habitants, soit 70 000 de plus qu'en 2021. Ce scénario a été bâti avec un indice de fécondité de 1,8 qui est supérieur à celui constaté en 2023. Selon ce scénario, la population française devait augmenter jusqu'en 2044 (69 millions d'habitants) avant de décliner. Il est désormais possible que la baisse intervienne plus tôt.



Cercle de l'Épargne – Données INSEE (scénario central)

Le solde naturel ne devait devenir négatif qu'à partir de 2035, selon le scénario de 2021 de l'INSEE. En cas de nouvelle épidémie, de type covid, ou de grippe ou de canicules sévères, il est possible que les décès excèdent les naissances avant 2035. Néanmoins, avec l'arrivée de la génération de femmes nées entre 2000 et 2010 à l'âge de la procréation dans les prochaines années, un rebond de naissances est attendu. Si l'indice de fécondité baissait à 1,60 enfant par femme (il était de 1,67 en 2023), le solde naturel deviendrait négatif dès 2027 et il y aurait 4,0 millions d'habitants de moins en 2070. Le solde migratoire jouera un rôle croissant dans l'évolution de la population compte tenu de l'érosion du solde naturel. Si le solde migratoire en France était supérieur de 50 000 à celui du scénario central (70 000), soit un excédent migratoire de 120 000 personnes par an, il y aurait 4,1 millions d'habitants de plus en 2070. S'il était inférieur de 50 000 (le solde migratoire passant alors à + 20 000 personnes par an), il y en aurait 4,0 millions de moins. L'espérance de vie est le dernier facteur pouvant influencer sur le nombre d'habitants. Si en 2070, l'espérance de vie à la naissance était supérieure de trois ans et demi à celle retenue dans le scénario central, ou de trois ans et demi inférieure, il y aurait respectivement 2,4 millions d'habitants en plus ou en moins en 2070. Les gains d'espérance de vie

tendent à se réduire en France comme ailleurs. En fonction d'événements (épidémies, canicules), elle peut même être amenée à diminuer comme ce fut le cas en 2020. Aux États-Unis, les morts violentes (drogues, armes à feu) chez les jeunes hommes et l'obésité ont conduit, ces dernières années, à une baisse de l'espérance de vie.

Si toutes les évolutions défavorables à la croissance de la population (fécondité, espérance de vie et solde migratoire plus faibles) se conjuguait (scénario de « population basse »), la population diminuerait dès 2027 et serait de 58,0 millions d'habitants en 2070, soit son niveau de 1990. Au contraire, si toutes les évolutions favorables se combinaient (scénario de « population haute »), la population augmenterait à un rythme soutenu sur toute la période et atteindrait 79,1 millions en 2070.

### **Le vieillissement incontournable de la population française**

D'ici 2070, le nombre de personnes de plus de 75 ans devrait augmenter de 5,7 millions quand celui des moins de 60 ans devrait diminuer de 5 millions. La proportion des 60/74 ans devrait rester globalement stable. Le vieillissement de la population se traduira avant tout par une avancée en âge des baby-boomers et par une diminution du nombre de jeunes. La stabilisation des 60/74 ans au sein de

la population globale est liée également à l'augmentation de l'espérance de vie qui permet une proportion plus importante de plus de 75 ans. Avec la persistance de la baisse de la natalité, la proportion d'actifs pourrait diminuer plus fortement d'ici 2050 contribuant à une augmentation relative plus marquée pour les plus de 60 ans.

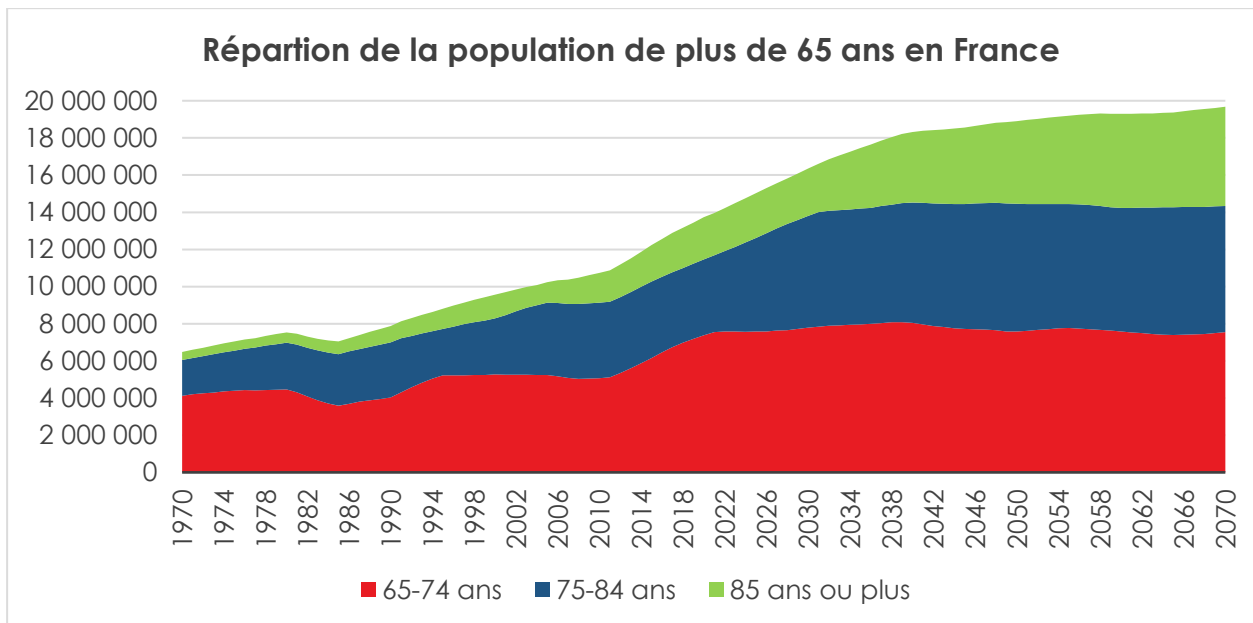
Au vu des derniers résultats, la pyramide des âges de 2070 devrait par ailleurs être plus équilibrée entre hommes et femmes : 50,8 % de femmes, contre 51,7 % en 2021 du fait de la réduction de l'écart en matière d'espérance de vie. La part des femmes parmi les 85 ans ou plus passerait de 68 % à 59 % et celle des femmes parmi les centenaires diminuerait de 84 % à 71 %.

D'ici 2040, la part des 65 ans ou plus, portée essentiellement par la hausse des 75 ans ou plus, passerait au minimum de 21 à 26 %. Elle croîtrait ainsi au même rythme que sur la période de même durée de 2002 à 2021 (de 16 % à 21 %). Sont désormais concernées les larges générations nées après 1960. Le record du nombre de naissances avait été

constaté entre 1963 et 1966. Après 2040, les générations nées avant 1975 auront toutes passé le cap des 65 ans. Le recul de la natalité dans les années 1970 se répercutera alors sur les départs à la retraite.

En 2070, la part des 65 ans ou plus serait de 29 %, soit une hausse de 8 points par rapport à 2021. Cette hausse serait identique à celle observée entre 1972 et 2021, période de même durée (de 13 % à 21 % soit +8 points également). En matière de vieillissement, la France est donc au milieu du gué.

D'ici 2040, le vieillissement est incontournable et en grande partie connu. Selon le scénario central, le rapport de dépendance démographique passerait de 37 en 2021 à 51 en 2040. Entre 2040 et 2070, l'évolution du rapport de dépendance démographique est beaucoup plus incertaine. Il pourrait croître un peu selon le scénario central (rapport de 57 en 2070), à un rythme plus soutenu selon le scénario de « population âgée » (70) ou diminuer légèrement selon le scénario de « population jeune ».



Cercle de l'Épargne – données INSEE (scénario central)

### Des conséquences économiques et sociales plurielles

Le vieillissement de la population a commencé, en France, à se faire sentir depuis plus d'une dizaine d'années avec l'arrivée à l'âge de la retraite des premières générations du baby-boom. Ce phénomène qui devrait perdurer jusqu'au milieu du siècle n'est pas sans incidence sur la croissance et l'évolution des finances publiques.

#### Le déclin de la croissance

L'augmentation du nombre de retraités et la baisse de la natalité amènent à un déclin de la population active. Or moins d'emploi rime avec faible croissance. Si les gains de productivité peuvent compenser la diminution de la population active, ces derniers

tendent actuellement à diminuer dans les pays occidentaux et tout particulièrement en Europe et au Japon. La productivité par tête est même en recul en France et en Espagne. Des pays ayant des populations plus âgées sont moins propices à la diffusion du progrès technique et donc aux gains de productivité.

Toujours pour augmenter le nombre de personnes au travail, il est possible de jouer sur l'âge de départ à la retraite. Cette solution a été utilisée par la quasi-totalité des États occidentaux. Elle pose le problème de l'employabilité des seniors. Le recours à l'immigration constitue une autre solution. L'Allemagne a, durant plusieurs années, opté pour ce moyen mais en Europe, de plus en

plus d'États tentent aujourd'hui de limiter les flux migratoires.

Le vieillissement des populations génère une déformation de la structure des emplois au profit des services à la personne donnant lieu à de faibles gains de productivité et à des rémunérations modestes. Il est peu propice à la réindustrialisation du fait de l'absence de salariés disponibles et de marchés intérieurs tournés vers les services.

Le vieillissement se traduit par des pénuries de main-d'œuvre qui sont de nature à favoriser l'inflation à travers des tensions sur les salaires.

### **Le vieillissement et l'épargne**

Un vieillissement de la population induit logiquement une insuffisance de l'épargne. Aujourd'hui, cette situation n'est pas constatée, les retraités restant des épargnants jusqu'à 75 ans. Une diminution de leur niveau de vie, programmée pour les prochaines années, devrait cependant modifier la donne. Les retraités seront contraints de puiser plus rapidement qu'actuellement dans leur épargne pour faire face à leurs dépenses quotidiennes. Le manque d'épargne sera d'autant plus marqué que les besoins en investissement augmentent avec la transition énergétique. S'il y a une insuffisance de l'épargne, il y aura une hausse des taux d'intérêt réels à long terme.

### **Le vieillissement et les finances publiques**

Le vieillissement de la population est problématique pour les finances publiques. En réduisant la productivité, il conduit à une diminution de la croissance potentielle et donc une moindre progression des recettes fiscales. Dans le même temps, les dépenses publiques ne peuvent qu'augmenter (dépenses de santé, de retraite et dépendance). Des déficits publics plus élevés signifient des besoins de financement en hausse, ce qui provoque une augmentation des taux d'intérêt. L'endettement est ainsi amené à progresser ; or, le niveau de la dette publique atteint déjà des niveaux records, plus de 90 % du PIB pour l'ensemble de la zone euro.

Le nombre de retraités est passé, en France, de 5 à 17 millions de 1981 à 2022. Ce nombre devrait atteindre 23 millions d'ici 2050. Depuis 1993, plusieurs réformes ont été adoptées afin de contenir les dépenses de retraite autour de 14 % du PIB. La France reste malgré tout, avec l'Italie, le pays européen qui consacre la part la plus importante de son PIB à la retraite. Compte tenu de l'évolution de la croissance, de nouvelles réformes seront certainement dans les prochaines années nécessaires.

Les dépenses de santé devraient augmenter plus vite que le PIB



compte tenu des besoins croissants d'une population vieillissante.

La dépendance, enfin, sera le sujet majeur des vingt prochaines années avec la montée en âge des générations du baby-boom. La prévalence de la dépendance augmente de manière exponentielle autour de 80 ans. Les dépenses devraient dans ce domaine être multipliées par deux en France d'ici le milieu du siècle.

### LES POLITIQUES FAMILIALES EN EUROPE

En 2022, les prestations du risque famille représentent 2,3 % du PIB au sein de l'Union européenne et 2,2 % en France. La corrélation entre prestations familiales et natalité n'est pas évidente. Des pays comme l'Allemagne, la Pologne ou le Luxembourg consacrent une part plus importante que la moyenne des pays de l'Union aux prestations familiales, sans que cela génère un surcroît de naissances.

Les pays du sud de l'Europe dépensent moins que les autres pays européens (entre 0,9 % du PIB pour Malte et 1,6 % pour l'Italie en 2022). Figurent également dans cette catégorie les Pays-Bas et l'Irlande dont le poids des prestations familiales s'élève respectivement à 1,2 et 1 % du PIB. Les pays de l'est de

l'Europe à l'exception de la Pologne et la France dépensent entre 1,5 % et 2,2 % de leur PIB pour la politique familiale. Les pays d'Europe du Nord-Ouest sont ceux qui dépensent avec l'Allemagne et le Luxembourg. La Pologne est un des pays qui consacre la part de son PIB la plus importante pour venir en aide aux familles (3,1 % du PIB).

En 2022, en parité de pouvoir d'achat afin de neutraliser les effets de niveau de vie et de change entre les pays, le montant moyen dépensé au sein de l'Union européenne est de 4 370 euros par enfant (0-19 ans). Le pays le plus généreux pour les familles est le Luxembourg, avec 14 630 euros PPA par enfant, soit plus d'une fois et demie la dépense par jeune en Allemagne (8 820 euros PPA), deuxième pays de l'Union européenne. Avec 3 670 euros PPA dépensés par enfant, la France se situe en dessous de la moyenne des pays d'Europe occidentale. Ce niveau est en France d'autant plus bas que la population y est plus jeune qu'au sein des autres pays de l'Union européenne. Avec 23,7 % de la population ayant moins de 19 ans, la France se classe en deuxième position au sein de l'Union derrière l'Irlande (26,2 %) et loin devant l'Allemagne (18,5 %) ou l'Italie (17,5 %).

### **Une comptabilité délicate des dépenses en faveur des familles**

Le faible niveau des prestations françaises est lié à un problème de définition. Certaines aides ne sont pas recensées par les services statistiques européens. Les mesures fiscales (quotient familial) ou les droits familiaux de retraite ne sont pas pris en compte par Eurostat or ils jouent un rôle important en France tout comme en Allemagne. En les intégrant, le poids des dépenses en faveur des familles double pour la France. Les dépenses en faveur de la famille dépendent également des règles de scolarisation. Les pays qui ont des taux de scolarisation faibles à 3 ans consacrent plus d'argent en faveur des familles.

### **Un lien difficile entre dépenses familiales et natalité**

Entre 2010 et 2019, l'Allemagne a fortement augmenté les prestations en faveur des familles (+4,1 % par an en moyenne). L'indemnité versée lors des congés parentaux a été revalorisée. Les modalités d'accueil des enfants en crèche ont été améliorées. Entre 2010 et 2020, les dépenses de prestations pour les établissements d'accueil du jeune enfant ont été multipliées par trois en Allemagne. L'indice de fécondité est légèrement remonté avant de revenir à son niveau initial. La progression constatée peut être, par ailleurs, imputée à l'arrivée de nombreux jeunes réfugiés. L'indice

de fécondité est ainsi passé de 1,3 à 1,6 de 2006 à 2016. Il ne s'élevait plus qu'à 1,4 en 2022.

En France, les dépenses en faveur des familles ont tendance à décliner depuis 2012 (durcissement des barèmes de la prestation du jeune enfant, modulation des allocations familiales en fonction du revenu, plafonnement des effets du quotient familial). En 2022, les dépenses en faveur des familles augmentent en France sans que cela ne se traduise par le moindre effet sur la natalité.

L'Italie a augmenté depuis 2010 ses dépenses en faveur de la famille sans pour autant que cela n'ait d'effets sur la natalité. De 2010 à 2019, ces dépenses ont en effet augmenté de près de 37 %. Le pays a mis en place une allocation universelle unique pour enfants à charge. Chypre a également accru ses dépenses pour les familles. En, les assurés bénéficient d'une allocation pendant une partie de leur congé parental, à condition d'avoir travaillé au moins 12 mois au cours des 24 derniers mois. D'autres pays présentent en revanche des évolutions très faibles pour ce risque en 2022. C'est notamment le cas de l'Estonie, de l'Irlande, de la Lettonie ou de la Pologne, pays qui n'effectuent pas d'indexations régulières des allocations familiales sur les prix ou les salaires. La Suède est le seul pays à avoir diminué ses dépenses pour le risque famille en

2022 (-1,6 %), notamment en raison de la fin des prestations ponctuelles ou temporaires qui avaient été mises en place pendant la crise sanitaire. Les dépenses en faveur des familles augmentent en France mais de manière plus lente que dans le reste de l'Europe.

\* \*  
\*

La première révolution industrielle, en Europe, à partir du XVIII<sup>e</sup> siècle, a été rendue possible par la baisse de la mortalité permettant une augmentation de la population active. Cette baisse de la mortalité est elle-même due à une amélioration des rendements de l'agriculture. Croissance économique et démographie, comme aimait à le rappeler Alfred Sauvy, sont intimement liées. L'une et l'autre sont par ailleurs des énigmes. La compréhension de la croissance laisse place à de nombreuses incertitudes, au même titre que celle de l'évolution de la natalité. Le désir d'enfants ne se résume pas à des considérations matérielles même si ces dernières ne sont, évidemment, pas sans incidences. Longtemps, les enfants étaient une source potentielle de revenus pour les familles avant de devenir une charge. Le fait d'avoir de nombreux enfants était un gage

de sécurité pour les parents notamment quand ils atteignaient l'âge de la retraite. Aujourd'hui, un nombre réduit d'enfants vise à limiter les charges. Les contraintes de logement constituent au sein de pays urbanisés un facteur important pouvant conduire à un renoncement à la procréation. L'enfant est aujourd'hui un choix et non une fatalité. Il s'inscrit dans un cycle de vie qui peut sembler bien plus complexe que dans le passé, cycle de vie marqué par des séparations, des recompositions de famille, des déménagements et des changements de vie professionnelle. Dans une société individualiste, les individus éprouvent sans nul doute plus de difficultés à se projeter dans l'avenir et donc à avoir des enfants. Le caractère anxigène du réchauffement climatique, la dramatisation des événements par l'ensemble des supports de communication contribuent à peser sur la natalité. Un nombre de plus en plus important de femmes adhèrent aux concepts Childfree, SEnVol (Sans enfants volontaires) ou Ginks (Green Inclination, No Kids). Selon un sondage IFOP de 2020, 30 % des femmes déclaraient ne pas vouloir d'enfants. En 2010, seulement 10 % des femmes avaient exprimé ce souhait.

Retrouvez les publications et toutes les informations concernant le Cercle sur notre site : [www.cerledelepargne.fr](http://www.cerledelepargne.fr)

Sur le site, vous pouvez accéder à :

- L'actualité du Cercle
- Les bases de données économiques et juridiques
- Les simulateurs épargne/retraite du Cercle

**Le Cercle de l'Épargne**, de la Retraite et de la Prévoyance est le Think Tank d'AG2R LA MONDIALE, présidé par Jean-Pierre Thomas et animé par Philippe Crevel.

Le Cercle a pour objet la réalisation d'études et de propositions sur toutes les questions concernant l'épargne, la retraite et la prévoyance. Il entend contribuer au débat public sur ces sujets.

Pour mener à bien sa mission, le Cercle est doté d'un Conseil Scientifique auquel participent des experts reconnus en matière économique, sociale, démographique, juridique, financière et d'étude de l'opinion.

**Le conseil scientifique du Cercle** comprend **Robert Baconnier**, ancien directeur général des impôts et ancien Président de l'Association Nationale des Sociétés par Actions, **Jacques Barthélémy**, avocat-conseil en droit social et ancien Professeur associé à la faculté de droit de Montpellier, **Nicolas Baverez**, Avocat associé chez August Debouzy, **Marie-Claire Carrère-Gée**, Conseiller maître à la Cour des comptes, ancienne Présidente du Conseil d'Orientation pour l'Emploi (COE), **Michel Cicurel**, économiste et fondateur du fonds La Maison, Président du directoire de la Compagnie Financière Edmond de Rothschild, **Jean-Marie Colombani**, ancien directeur du Monde et fondateur de Slate.fr, **Jean-Pierre Gaillard**, journaliste et chroniqueur boursier, **Philippe Georges**, président du conseil d'administration de la Caisse autonome nationale de la Sécurité sociale dans les mines (CANSSM), **Christian Gollier**, directeur de la Fondation Jean-Jacques Laffont-Toulouse Sciences Économiques, membre du Laboratoire d'Économie des Ressources Naturelles (LERN) et directeur de recherche à l'Institut d'Économie Industrielle (IDEI) à Toulouse, **Serge Guérin**, sociologue, Directeur du Master « Directeur des établissements de santé » à l'Insee Paris, **François Héran**, professeur au Collège de France, ancien directeur de l'INED, **Jérôme Jaffré**, directeur du CECOP, **Florence Legros**, directrice générale de l'ICN Business School, **Christian Saint-Étienne**, Professeur émérite à la Chaire d'économie industrielle au Conservatoire National des Arts et Métiers, membre du Cercle des Économistes, **Jean-Marie Spaeth**, président honoraire de la CNAMTS et de l'EN3S et **Jean-Pierre Thomas**, ancien député et président de Thomas Vendôme Investment.

**Comité de rédaction** : Philippe Crevel, Sarah Le Gouez

**Contact relations presse, gestion du Mensuel** :

Sarah Le Gouez

01.76.60.85.39

[slegouez@cerledelepargne.fr](mailto:slegouez@cerledelepargne.fr)